



## Mairie Les Vallées-de-la-Vanne

Chigy – Theil-sur-Vanne – Vareilles

5 route du miroir – Theil-sur-Vanne

89320 LES VALLÉES-DE-LA-VANNE

Tél : 03 73 74 95 80

[mairie@les-vallées-de-la-vanne.fr](mailto:mairie@les-vallées-de-la-vanne.fr)

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 avril 2022

## Extraits du procès-verbal consultable en mairie

L'an deux mil vingt et un et le 13 avril 2022 à dix-neuf heures, l'assemblée régulièrement convoquée le 22 février 2022, s'est réunie sous la présidence de Luc MAUDET à la salle des fêtes de Theil-sur-Vanne.

**Sont présents** : Luc MAUDET, Bernard ROMIEUX, Magalie THÉROUÉ, Laétitia BERTHELIN, Guy LAMARRE, Bernard COQUILLE, Henri TROESCH, Claudine LECLERC, Martine VAJOU, Marie-José MASSON, Sylvie MOSIMANN, Louis BOUCHENY.

**Absents représentés** : Francis HUVER par Louis BOUCHENY et Maryse BOURGEOIS par Guy LAMARRE

**Absent excusé** : Mickaël LAVENTUREUX

**Absents** : Angélique SCHNEIDER, Sophie MARTHELOT, Olivier BRAULT, Eliane ANSTETT.

12 conseillers présents, 2 conseillers représentés le quorum étant atteint l'assemblée peut donc délibérer.

**Secrétaire de séance** : Bernard ROMIEUX

### **Ordre du jour**

- Election du secrétaire de séance ;
- Approbation du procès-verbal de la dernière séance ;
  
- Vote du compte de gestion, du compte administratif et report du budget d'assainissement transférer à la ccvpo au 1er janvier 2022 ;
- Vote du compte de gestion, du compte administratif et affectation du résultat au budget principal de la commune ;
- Vote du taux des taxes ;
- Vote des subventions aux associations ;
- Convention avec la ccvpo pour les crédits assainissement transférés ;
- Vote du budget primitif 2022 de la commune ;
  
- Modification, périmètre syndicat d'adduction eau potable
- Participation centre de santé
  
- Questions diverses

### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU 1<sup>er</sup> mars 2022**

A l'unanimité les conseillers présents et représentés approuvent le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 1<sup>er</sup> mars 2022.



## **BUDGET ASSAINISSEMENT- COMPTES ADMINISTRATIF ET DE GESTION**

Le conseil municipal par 13 voix pour et une abstention (Luc Maudet) approuve les comptes administratifs et de gestion du budget assainissement tels qu'ils se présentent ci-dessous.

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure .	66 642.57
Pour Rappel • Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure	40 507.40
Soldes d'exécution	
Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de :	203 541.38
Un résultat d'exécution (Déficit - 002) de la section de fonctionnement de :	45 644.85
Restes à réaliser	
Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	0.00
En recettes pour un montant de :	0.00
Besoin net de la section d'investissement	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	0.00
Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation pa , soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section	
Compte 1068	
Excédent de fonctionnement capitalisé (RI 068) :	0.00
Ligne 002	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	86 152.25

## **CONVENTION AVEC LA CCVPO POUR LES CREDITS ASSAINISSEMENT TRANSFERES**

Monsieur le Maire va discuter avec la CCVPO sur le montant des crédits à transférer.

## **BUDGET DE LA COMMUNE- COMPTES ADMINISTRATIF ET DE GESTION**

Monsieur le Maire fait part du fait que le compte de gestion n'est pas revenu de la trésorerie et qu'il ne peut donc pas être voté.

Il présente donc le projet de budget en s'appuyant sur un compte administratif provisoire.

## **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Le conseil municipal par 9 voix pour et 4 abstentions adoptent le tableau des subventions suivant.

**Ont voté pour :** Luc MAUDET, Magalie THÉROUÉ, Francis HUVER, Bernard COQUILLE, Henri TROESCH, Martine VAJOU, Sylvie MOSIMANN, Louis BOUCHENY, Maryse BOURGEOIS.

**Se sont abstenus (représentant une association subventionnée) :** Bernard ROMIEUX, Laétitia BERTHELIN, Guy LAMARRE, Claudine LECLERC. Marie-José MASSON.



	2022		2022
Nom de l'association	Voté	Nom de l'association	Voté
ADAVIRS	300 €	Joyeuse Entente	3 000 €
ADILY	150 €	La Truite	50 €
ADMR	300 €	Les Poussins	10 000 €
Amitié de quatre villages de Noé	200 €	MFR de sens	50 €
APVV	100 €	Musique en Othe de Cerisiers	200 €
ASEAMAS	70 €	Photoclub	50 €
Brigitte Bardot	250 €	Plaisir de lire de Vareilles	450 €
canifelin association	150 €	Prévention routière	100 €
Chigym'forme	200 €	Resto du coeur	100 €
Club des quatre saisons	300 €	Sainte Colombe (2 x 50 €)	100 €
COJUKIVA (Comité de jumelage franco-allema	50 €	SPA de l'Yonne	100 €
Conservatoire de Sens	50 €	Secours Populaire	100 €
CREARTIS	420 €	UNA de Cerisiers	600 €
FC Fontaine la Gaillarde	100 €	Union Sportive de Cerisiers	300 €
Gymnastique Volontaire de Cerisiers	190 €	Provision	9 750 €
Gymnastique Volontaire La Vannoise de Noé	120 €	<b>TOTAL</b>	<b>27 900 €</b>

## TAUX DES TAXES

Monsieur le Maire fait part d'une baisse des dotations d'état d'environ 50 000€ depuis 2019 (soit environ 15 %).

Il constate aussi, avant la guerre en Ukraine, une augmentation de l'ordre de 20% de l'énergie du essentiellement à la période COVID pendant laquelle il a fallu ouvrir les fenêtres. Il propose d'augmenter les trois taxes locales pour permettre de continuer à investir.

Le conseil municipal par 12 voix pour et deux voix contre adopte une augmentation des charges locales (taxe foncière bâtie, taxe foncière non bâtie et CFE) de 5%

**Ont voté pour** : Luc MAUDET, Bernard ROMIEUX, Magalie THÉROUÉ, Francis HUVER (procuration), Laétitia BERTHELIN, Guy LAMARRE, Bernard COQUILLE, Claudine LECLERC, Martine VAJOU, Marie-José MASSON, louis BOUCHENY, Maryse BOURGEOIS (procuration).

**Ont voté contre** : Henri TROESCH, Sylvie MOSIMANN.

## BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

Le conseil municipal à l'unanimité adopte le projet de budget ci-après pour l'année 2022



### Budget de fonctionnement : dépenses

Code	Libellé	Proposé	Budget Cumulé N-1	Réalisations N-1
<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 227 250.88</b>	<b>1 192 425.65</b>	<b>1 100 622.08</b>
011	Charges à caractère général	363 302.76	313 400.93	273 566.69
012	Charges de personnel et frais assimilés	559 330.00	540 344.00	532 660.74
014	Atténuations de produits	79 173.00	80 689.00	80 689.00
023	Virement à la section d'investissement	0.00	18 000.00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 617.85	10 624.72	10 624.72
65	Autres charges de gestion courante	210 125.12	221 317.00	195 230.36
66	Charges financières	4 202.15	5 100.00	5 035.57
67	Charges exceptionnelles	1 500.00	2 950.00	2 815.00

### Budget de fonctionnement : recettes

Code	Libellé	Proposé	Budget Cumulé N-1	Réalisations N-1
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
<b>RECETTES</b>		<b>1 227 250.88</b>	<b>1 192 425.65</b>	<b>992 022.94</b>
002	Résultat d'exploitation reporté	9 804.76	139 916.24	
013	Atténuations de charges	62 000.00	47 700.00	71 770.40
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	90 668.41	70 668.41	5 668.41
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	175 423.00	116 715.00	114 223.13
73	Impôts et taxes	337 680.08	337 951.00	343 517.08
74	Dotations et participations	490 898.00	459 470.00	422 408.87
75	Autres charges de gestion courante	56 331.63	20 001.00	31 947.99
76	Produits financiers	35.00	4	39.68
77	Produits exceptionnel	4 410.00		2 447.38

### Budget d'investissement dépenses

Code	Libellé	Proposé	Budget Cumulé N-1	Réalisations N-1
<b>INVESTISSEMENT</b>				
<b>DEPENSES</b>		<b>819 960.34</b>	<b>744 819.95</b>	<b>201 285.79</b>
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	206 972.80	86 584.41	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 668.41	70 668.41	5 668.41
16	Emprunts et dettes assimilées	53 296.00	53 700.00	50 174.29
20	Immobilisations incorporelles	4 490.00	15 850.00	13 004.72
21	Immobilisations corporelles	549 533.13	506 728.25	132 438.37
23	Immobilisations en cours	0.00	10 208.88	



## **Budget d'investissement : recettes**

Code	Libellé	Proposé	Budget Cumulé N-1	Réalisations N-1
<b>RECETTES</b>		<b>819 960.34</b>	<b>744 819.95</b>	<b>80 897.40</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation (recettes)</b>	<b>0.00</b>	<b>18 000.00</b>	
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>85 717.34</b>	<b>82 500.00</b>	<b>43 715.68</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>561 925.15</b>	<b>580 243.00</b>	<b>26 557.00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>162 700.00</b>	<b>53 452.23</b>	

### **MODIFICATION PERIMETRE SMAEP**

Le conseil municipal à l'unanimité des conseillers présents et représentés accepte l'adhésion des communes de Saint Maurice aux Riches Hommes et de Saint Mards en Othe au Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable Sens Nord-est Source des Salles à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### **PARTICIPATION CENTRE DE SANTE**

Monsieur le Maire présente la demande des communes de Cerisiers et Villeneuve l'Archevêque d'une subvention de 6€ par habitant pour le fonctionnement des maisons de santé.

Le conseil municipal à l'unanimité des conseillers présents et représentés estime que la santé est un bien commun inaliénable qui doit être porté par toutes les communes tant en terme de projet qu'en terme de gestion. Il se refuse à confier la politique de santé à deux seules communes sans droit de regard. Il propose que la santé entre dans le périmètre des compétences communautaires ou qu'elle fasse l'objet d'une convention d'entente entre toutes les communes de la CCVPO

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **PYLÔNE DES VALLÉES DE VAREILLES**

Celui-ci est opérationnel depuis début avril. La téléphonie aux Vallées de Vareilles change la vie des habitants.

#### **COMMANDES GROUPÉES PELLETS**

Prix négocié par la Mairie de Courgenay pour les habitants avec l'entreprise Granulenergie89 à Cerisiers : 360€ TTC / palette, livrée au plus près de votre lieu de stockage.

Commande avant le 25 avril 2022

Caractéristiques des granulés : DIN + et 100% résineux français – Livraison prévue : Juin 2022.

Un mail va partir à destination des habitants qui ont dit être intéressés, d'ici quelques jours.

#### **NOËL DES AINÉS**

- 54 repas reportés à cause Covid,
- 45 personnes ont assisté au déjeuner le samedi 26 mars à midi à Vareilles.

La séance est levée à 20 heures 45